



## Communiqué de la fédération France Victimes

Le 12 juillet 2021

### Création du Collectif France Victimes pour l'écoute des victimes

**Le ministère de la Justice a décidé dans un appel d'offres de limiter le temps d'écoute des victimes sur la plateforme gouvernementale 116 006, numéro d'écoute pour toutes les victimes, à seulement 6 minutes pour 80 % des appels.** En moyenne, en Europe, la durée pour un appel de victime est située entre 15 et 30 minutes. La justice française tourne ainsi le dos à des dizaines de ? milliers de victimes (accidents, viols, maltraitements, attentats, harcèlements...).

**Face à cette limitation, qui est en totale contradiction avec le droit des victimes, la fédération France Victimes, en charge actuellement de ce numéro, a lancé il y a une semaine le Collectif France Victimes pour l'écoute des victimes.**

Pour le Collectif, l'écoute des victimes est le cœur de notre humanité et la base de tout accompagnement. Les victimes doivent avoir le droit et le temps de partager et de s'exprimer sur les violences qu'elles subissent afin d'être prises en charge au mieux. **Le Collectif France Victimes pour l'écoute des victimes demande la suppression de toute limitation dans le temps d'écoute des victimes, car le premier des droits des victimes est d'être écoutées.**

**En plus des 130 associations qui constituent le réseau France Victimes, une dizaine d'organismes ont déjà rejoint le collectif :**

- L'Observatoire citoyen des droits des victimes
- Le Comité national des violences intrafamiliales, créé l'an dernier par le Conseil national de l'Ordre des médecins
- L'association e-Enfance, qui agit pour la protection de l'enfance sur Internet, avec le numéro national 3018 contre les violences numériques
- L'Union nationale des familles de féminicide, association qui soutient les familles de victimes de féminicides
- La fédération nationale des CIDFF
- La Fédération 3977 contre la maltraitance des personnes âgées et des majeurs en situation de handicap et plusieurs de ses associations :
  - o ALMA 85/79
  - o ALMA Paris
- Les Petits Frères des Pauvres et le dispositif Solitud'écoute
- Suicide Écoute
- La FENVAC, Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs
- 13 ONZE 15, association de victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015

- Life for Nice une voie des Enfants, association de victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016

**Plusieurs personnes physiques, professionnelles ou victimes, ont également rejoint le collectif :**

- Françoise Rudetzki, fondatrice de SOS Attentats, association responsable des victimes du terrorisme, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), membre du conseil d'administration du Fonds de Garantie des Victimes, membre du conseil scientifique du Centre National de Ressources et de Résilience (CN2R) et vice-présidente de la Fédération Alter Trauma et Résilience,
- Catherine Bertrand, victime des attentats de Paris du 13 novembre 2015,
- Maëlle Chevallier, à titre personnel, coordinatrice des bénévoles de l'association Avec nos Proches, qui accompagne les aidants,
- Isabelle Steyer, avocate spécialiste des violences contre les femmes et les enfants,
- Et Juliette Méadel, ancienne Secrétaire d'État à l'Aide aux Victimes auprès du Premier Ministre qui a notamment créé les Comités locaux d'aide aux victimes (CLAV) pour toutes les personnes victimes.

La fédération France Victimes soutient et remercie Catherine Bertrand, auteure illustratrice et victime au Bataclan, d'avoir créé une pétition sur Change.org pour supprimer cette limitation des 6 minutes d'écoute des victimes : <https://vu.fr/hk8u>

**La Fédération France Victimes** a été créée en 1986 sous l'impulsion de Robert Badinter.

**Sa mission :** promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes, et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

1<sup>re</sup> fédération d'aide aux victimes en France, elle comprend 130 associations sur tout le territoire français et 1 500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

France Victimes accompagne les victimes d'infractions pénales : violences intrafamiliales, agressions physiques et sexuelles, injures, discriminations, harcèlements, cybermalveillances, et aussi cambriolages, vols avec violence, escroqueries et abus de confiance, vandalismes, accidents de circulation, attentats terroristes, catastrophes naturelles.

France Victimes aide toutes les victimes à faire valoir leurs droits et les accompagne, notamment dans le cadre de la justice restaurative.

Partout en France, les victimes peuvent appeler le 116 006 pour recevoir l'aide de la fédération France Victimes.

*Relations médias pour France Victimes :*

*Influence & Stratégie*

Clarisse Coufourier – [clarisse.coufourier@influenceetstrategie](mailto:clarisse.coufourier@influenceetstrategie) – 06 09 18 26 58

Olivier Roisin – [olivier.roisin@influenceetstrategie.fr](mailto:olivier.roisin@influenceetstrategie.fr) – 06 29 77 59 85

Anna Denysova – [anna.denysova@influenceetstrategie.fr](mailto:anna.denysova@influenceetstrategie.fr) – 06 23 08 01 27